

LES PLUS DE  
DE LA FORMATION

+ Un professionnel de l'audit des délégations de gestion (Courtage) dans le secteur des assurances IARD et VIE.

**1 JOUR**/7h

8h45 - 17h30



Présentielle



Paris intra-muros



Adhérents IFACI :  
**735 € HT**  
Non adhérents :  
**875 € HT**



Déjeuner(s) inclus



7



16 participants



ref. Environment

**3 DATES**

- 29/04
- 30/06
- 09/11

Code formation : **22DGAP**Inscription inter : [formation@ifaci.com](mailto:formation@ifaci.com)

Information :

01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)

[www.ifaci.com](http://www.ifaci.com)

Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités :

contactez-nous au **01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou [intra@ifaci.com](mailto:intra@ifaci.com)

# MAÎTRISER LES RISQUES DE LA DÉLÉGATION DE GESTION EN ASSURANCES : CAS PRATIQUES

CETTE JOURNÉE COMPLÉMENTAIRE « OPTIONNELLE » DE LA FORMATION « AUDIT DES DÉLÉGATAIRES DE GESTION » PERMET DE PARTAGER UN CAS PRATIQUE D'AUDIT D'UN COURTIER DÉLÉGATAIRE DE GESTION DANS LES DOMAINES DOMMAGES OU VIE.

## PARTICIPANTS

Contrôleurs internes, Contrôleurs des délégataires de gestion en IARD et VIE, Auditeur interne, Manager des opérations de gestion en relation avec les courtiers apporteurs et délégataires.



Accessibilité - cf. page 16

## PRÉREQUIS

Aucun.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▲ **Dérouler** un cas concret de contrôle d'un courtier délégataire (méthodes et outils).
- ▲ **Organiser** la mission de contrôle : sélection des contrats, préparation des échantillons, check-lists des contrôles.
- ▲ **Réaliser** les contrôles sur site et sur pièces : identification des risques majeurs et partage des écarts rencontrés.
- ▲ **Contrôler** le niveau de conformité du courtier aux dispositifs règlementaires (Solvabilité II).
- ▲ **Evaluer** le dispositif de maîtrise des risques et de contrôle interne du courtier délégataire.
- ▲ **Rédiger** le rapport d'audit et les recommandations.

## CONTENU

- ▲ **Etablir le plan de contrôle du courtier : analyse des chiffres clés et des risques opérationnels.**
- ▲ **Lancer le contrôle : formaliser la note de lancement et organiser la collecte des données.**
- ▲ **Préparer le contrôle : analyse des fichiers du courtier et constitution des échantillons.**
- ▲ **Réaliser les contrôles sur site : analyse des processus délégués et contrôle des dossiers.**
- ▲ **Identifier les risques : hiérarchisation des risques et restitution des écarts constatés.**

▲ **Formaliser le rapport : principaux constats validés et axes de recommandations.**

▲ **Mettre à jour la cartographie des risques du courtier délégataire : scoring risques.**

▲ **Suivre les recommandations : contraintes rencontrées et note de suivi.**

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Visuels de présentation du cas concret – fiches techniques – alternance de mises en application et de retours d'expériences.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation n'ont pas fait l'objet d'une évaluation formalisée. L'atteinte des objectifs et leur mise en œuvre à l'issue de la formation sont évalués par le stagiaire au travers d'une évaluation à chaud puis à froid.

## INTERVENANT

Un professionnel de l'audit des délégations de gestion (Courtage) dans le secteur des assurances IARD et VIE.